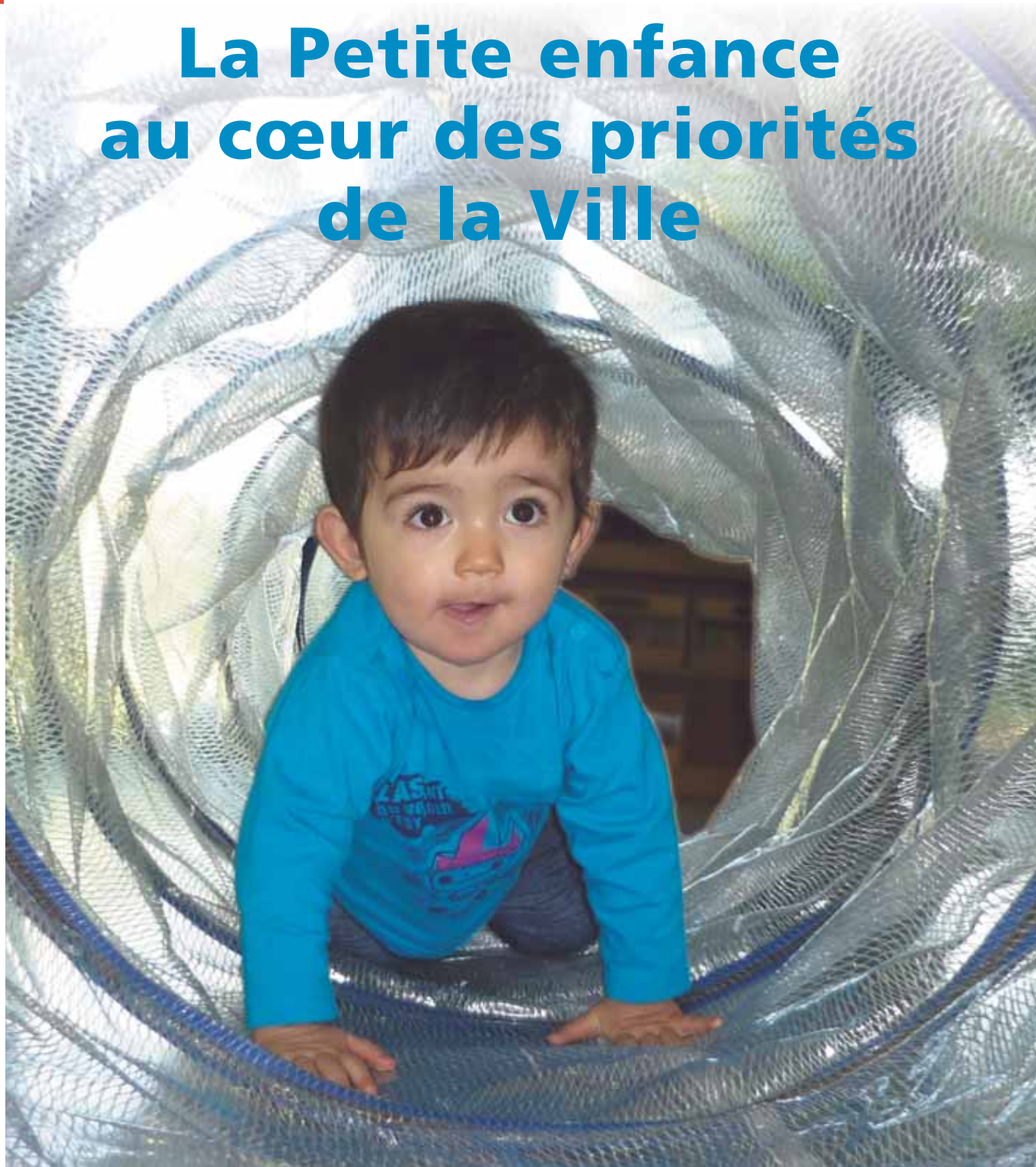


JIM

Aire piétonne :
mode d'emploi

Page 5

La Petite enfance au cœur des priorités de la Ville



Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux

mardi **13 septembre** et jeudi **20 octobre** :
18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'Hôtel de ville (bureau de l'Opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture

lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,
mardi : **9h-12h /15h-18h**,
vendredi : **9h-17h sans interruption**,
samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|--|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | |
| - Jeunesse Perrier | ■ Mission locale |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 95 20 50 |
| - Jeunesse Romagny | ■ Pôle Emploi 3949 |
| 04 50 38 97 04 | |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse | ■ Maison de la justice et du droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Médiateurs de nuit |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 92 16 16 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 43 24 24 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours 17 |
| 04 50 38 84 61 | ■ SAMU 15 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Pompiers 18 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Police nationale |
| ■ MJC Centre | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 92 10 20 | ■ Police municipale |
| ■ MJC Romagny | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Gendarmerie |
| ■ MJC Sud | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 37 74 10 | ■ Pharmacies de garde 3237 |
| ■ Comité des fêtes | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| 04 50 38 85 25 | 04 50 87 47 47 |
| ■ Maison des sports | ■ Polyclinique de Savoie |
| 04 50 84 59 10 | 0 826 304 100 |
| ■ Office municipal des sports | ■ Allo Enfance maltraitée 119 * |
| 04 50 92 87 45 | ■ Accueil des sans-abri 115 * |
| ■ Piscine municipale | ■ Centre antipoison 04 72 11 69 11 |
| 04 50 92 08 40 | ■ SIDA/info-service 0800 840 800 * |
| ■ Annemasse Agglo | ■ Dépannage EDF 0810 33 30 74 |
| 04 50 87 83 00 | ■ GrDF (urgence sécurité, dépannage) 0800 47 33 33 |
| ■ Office de tourisme | |
| 04 50 95 07 10 | |
| ■ Sécurité sociale 3646 - Tapez 74 | |
| ■ Bus TAC 0800 1000 74 | |
| 04 50 38 55 55 | |
| www.reseau-tac.fr | |

Journal d'Informations Municipales Septembre / Octobre 2011



JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est à dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Conception : AGA
Impression : Imprimerie des Deux-Points
Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Septembre 2011 **Tirage :** 20 000 exemplaires

Annemasse express

Juin
Juillet-Août
2011



1

1 - 9 et 10 juin

Deux journées de sensibilisation étaient proposées sur les problématiques de la propreté urbaine : dépôts sauvages d'encombrants, déjections canines, mégots et autres déchets « abandonnés » sur la voie publique. Un stand d'information et quelques installations étaient présentés sur la place de l'Hôtel de Ville.

2 - 23 juin

La Fête de la Musique des Tout-Petits a cette année réuni, un public nombreux. Enfants, parents, résidents du Foyer de l'Eau Vive, professeurs du Conservatoire de musique et professionnels de la Petite enfance se sont retrouvés pour un partage musical très convivial.

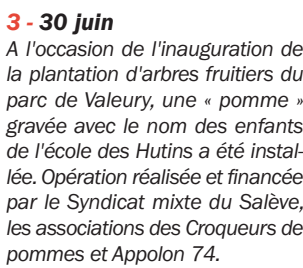


© Jean Ouldbabaali



3 - 30 juin

Avant de se produire au festival de Montjoux, Tiken Jah Fakoly était de passage à Annemasse vendredi 8 juillet où il était reçu à l'Hôtel de Ville. Cette visite lui a permis de faire un bilan sur l'avancement de la construction de l'école primaire de Nialé dont la livraison est prévue pour la rentrée prochaine.



4 - 21 juin et juillet-août

La fête de la Musique a donné le top départ des Musical'été. 7 espaces scéniques installés dans le centre-ville étaient offerts au public. 18 concerts gratuits ont divertis Annemasse avec les soirées sur le thème des musiques du monde du festival Fantasia tous les vendredis soirs et les soirées jazz du Festival Jazz en ville tous les samedis soirs de l'été.



Cette réalisation a été possible dans le cadre de la coopération décentralisée entre Annemasse et Orodara (Burkina Faso).



6 - 9 juillet

Après 7 ans d'absence, la nocturne cycliste d'Annemasse, organisée par le Vélo Club d'Annemasse, était de retour avec le Grand Prix de la Ville. Le départ était situé avenue de la Gare (au niveau de la rue du Mont-Blanc), les coureurs ont ensuite emprunté les rues du Dr Favre et du Chablais pour terminer la course rue du Mont-Blanc.

© Jean Ouldbabaali



Pages 11 à 14

Dossier

- La Petite enfance au cœur des priorités de la Ville

Pages 4 et 5

Mutations

- Première pierre pour le Pré des moutons
- Première grue à Chablais Parc
- Aire piétonne, mode d'emploi

Pages 6 à 9

La vie quotidienne

- Portes ouvertes aux serres municipales
- Renforcer la proximité avec les habitants
- Des élèves de l'école Saint-Exupéry initiés à l'art urbain
- En route pour le CLAE !
- Emmenez vos monstres à la déchetterie
- La Ville veut conserver la mémoire sur la Prison du Pax
- Un pacte d'amitié toujours aussi convivial

Page 10

Agenda 21

- Ensemble pour construire l'écoquartier Château-Rouge

Page 15

Jeunesse

- L'Office Municipal des Sports fête ses 40 ans !

Page 16

Culture

- Tout conte fait, souffle ses dix bougies
- De l'harmonie à la banda avec Michel Godard
- Rendez-vous au festival « Pataf-Théâtre sans frontière »
- Festimôm', au fil du temps du 22 au 28 octobre

Pages 18 à 21

Sorties

- L'agenda des sorties en septembre, octobre et novembre

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.

Rentrées

Comme chaque année, cette période est le moment pour souhaiter à chacun d'entre vous une bonne rentrée. Cette année, je voudrais plus largement parler de rentrées au pluriel. D'abord, parce que nous subissons **une rentrée de crise**. Une crise de confiance générale qui menace d'entraîner l'économie mondiale dans une grave récession. Une crise alimentée par des incendiaires. Comment accepter le rôle des agences de notation qui déclenchent un vent d'inquiétude en dégradant « les notes » des États, alors qu'elles n'ont rien prévu des crises financières depuis vingt ans ! Incendiaires aussi les acteurs idéologiques qui ne pensent qu'à faire reculer le rôle de l'État, de voir l'économie périr et les pauvres en payent l'addition. Incendiaires enfin les spéculateurs professionnels cachés derrière les « marchés financiers » qui sont prêts à jeter bas l'économie de n'importe quel pays pourvu que leurs marges augmentent. Les États sont venus au secours de la finance ; pour tout remerciement la finance ruine les États.

Il est urgent que la Politique reprenne les rennes de l'économie mondiale : encadrer les marchés, taxer les transactions, réduire les paradis fiscaux, séparer activités de crédit et spéculation... Il faut arrêter les incendiaires !

« Nous sommes loin d'Annemasse, me direz-vous ! ». Notre Ville grâce à une gestion financière saine et prudente depuis plus de trente ans est très peu endettée. Ce qui lui donne les moyens d'investir pour l'avenir. Mais si les taux d'intérêt augmentent sensiblement, si les liquidités des banques diminuent, nos investissements risquent d'être ralentis. Personne n'est à l'abri des contre-coups de cette crise financière.

La rentrée, c'est bien sûr **la rentrée scolaire**. Là aussi nous sommes inquiets. Les suppressions massives de postes depuis quatre ans entraînent une dégradation des conditions d'enseignement au détriment

des enfants les plus en difficulté. Il faut réaffirmer la priorité nationale à l'éducation. Notre Ville poursuit ses efforts en ce sens : la construction d'une nouvelle école est engagée. Elle permettra de répondre aux besoins liés au développement démographique. Les crédits scolaires accordés pour chaque élève sont parmi les plus élevés des villes comparables et le budget 2011 a dégagé cent mille euros de crédit pour répondre aux projets d'équipements informatiques. Nous assurons un accueil de qualité pour les activités périscolaires (CLAE) et la restauration scolaire pour laquelle nous faisons le choix de l'équité en fixant des priorités d'accès compatibles avec la qualité du service rendu et les places disponibles⁽¹⁾. Nous voulons poursuivre dans ce sens en partenariat avec les parents et tous les personnels concernés.

Pour conclure, parlons aussi **de la rentrée dans la ville**. Créer des espaces publics attractifs où l'on a plaisir à flâner, favoriser les modes doux de déplacement, permettre l'accès aisé aux activités commerciales et de service, autant d'objectifs qui se concrétisent. Septembre verra la piétonnisation réelle des rues du cœur de ville autour de la mairie ; la nouvelle place de la Libération sera progressivement accessible ; la place de l'Étoile sera embellie et sécurisée pour les piétons et les vélos. D'autres aménagements sont en gestation : parc de Valleury, square rue du Docteur Coquand, place du Jumelage, espaces partagés au centre-ville, etc...

Redonner la ville à ses habitants devient une réalité qui doit s'accompagner du comportement citoyen de chacun. **Avec vous, nous aménageons une ville à vivre.**

Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

(1) Les CLAE accueillent près de 900 enfants chaque jour et la restauration scolaire plus de 1300 pour chaque repas.

Le retour du Monument aux Morts place Libération

Les revêtements de sols définitifs de la place de la Libération sont maintenant en voie d'achèvement. Prochaine étape dans ce vaste chantier : le retour du Monument aux Morts. Transféré sur la place Deffaugt en septembre 2008 pour toute la durée des travaux, le Monument réintègrera la place de la Libération dans le courant du mois de septembre permettant ainsi à la cérémonie du 11 novembre 2011 d'avoir lieu à son emplacement d'origine.

Plus de 45 tonnes de pierre et de bronze seront ainsi rapatriées sur la dalle du parking spécialement dimensionnée pour supporter les charges de l'ouvrage. Les anciens emmarchements n'ont pu, quant à eux, être réintégrés dans l'aménagement car leur charge dépassait 40 tonnes. La dalle du parking ne pouvait, en effet, supporter un tel poids.



Fermeture du parking Camps au début de l'automne

Le programme de constructions de la ZAC Etoile sud ouest avance à bon train. Une nouvelle étape est franchie avec la construction d'une chaufferie bois collective pour alimenter en chauffage l'ensemble des nouveaux bâtiments, des bâtiments proches et Chablais Parc.

Cette chaufferie bois sera éditée en lieu et place du parking gratuit connu sous la dénomination parking Camps. Une information sur site sera faite dès la date définitive connue de sorte que les usagers prennent leurs dispositions pour enlever leurs véhicules.

La livraison de l'Hôtel d'Agglomération regroupant tous les services de la communauté d'agglomération marquera encore un temps important dans ce secteur d'Annemasse mi 2012.



Première pierre pour le Pré des moutons

La dernière opération de reconstruction du programme de rénovation urbaine démarre cet automne avec la construction de 51 logements sociaux.



Mardi 4 octobre, les bailleurs : Haute-Savoie Habitat et Halpades, la Ville, les habitants du quartier, et leurs partenaires, fêteront la pose de la première pierre de l'opération « Pré des moutons ». Ce sont au total 51 logements locatifs sociaux qui vont être construits afin de reloger les derniers habitants de Livron et de Château Rouge dont les immeubles vont être démolis. Les logements seront répartis en cinq bâtiments, tous basse consommation. Trois immeubles seront bâtis par Haute-Savoie Habitat et deux par Halpades. Les locataires d'Halpades ont d'ailleurs déjà choisi le nom de leur rési-

dence : Résidence Auguste Rodin et Résidence Van Gogh. La livraison du chantier est attendue pour la fin d'année 2012. En parallèle, la Ville aménagera la rue de la Colline qui permettra d'accéder à ces nouvelles constructions.



Première grue à Chablais Parc

Les travaux de terrassement et la réalisation des fondations ont commencé en début d'été.

Après l'évacuation progressive des terres, Chablais Parc a encore franchi une nouvelle étape par l'implantation de pieux. Ces pieux équidistants permettront la création de la paroi des sous-sols et donc des parkings. Le procédé retenu est dit paroi « parisienne ».

Il consiste à creuser des trous et à les combler par du béton. Puis, une paroi est construite entre les pieux au fur et à mesure des terrassements complémentaires. Cette technique a l'avantage de ne pas générer de nuisances ; bruit ou vibrations, pour le voisinage. Parallèlement une première grue a été installée rue du Chablais pour la pour-

suite du chantier. Le deuxième parking rue du Chablais a été définitivement fermé début septembre en raison de l'avancement du chantier.

En effet, le terrain appartenant à la commune est vendu pour réaliser la phase de construction suivante de Chablais Parc.



Aire piétonne : mode d'emploi

Le 1^{er} septembre, la place et rue de la Libération, la rue de la République, la rue du Commerce (section entre la rue Pasteur et de la rue Fernand David), la rue Fernand David (section entre la rue du Commerce et la rue Bastin), la rue de Genève (section entre la rue de la Gare et la rue Fernand David) et la place de l'Hôtel de Ville sont passées en aire piétonne.



Pourquoi une aire piétonne ?

La mise en place d'une aire piétonne correspond à une volonté politique affirmée d'améliorer le cadre de vie des Annemassiens dans son hypercentre. Cet objectif n'est pas nouveau puisque les documents d'urbanisme successifs ont toujours prévu une zone piétonne dans le centre-ville avec une nouvelle offre de stationnement pour les déplacements notamment par la création des parkings souterrains à proximité. L'aire piétonne entend également concourir au développement économique et touristique du centre-ville à l'instar de nombreuses villes de Haute-Savoie.

L'aire piétonne marque enfin une nouvelle étape dans la mise en œuvre du plan de déplacements de la Ville puisque des habitudes de circulation vont encore évoluer au bénéfice d'un centre-ville plus agréable à tous.

Définition d'une aire piétonne

Une aire piétonne est une zone affectée à la circulation des piétons. Les piétons sont prioritaires et les cycles autorisés. Seuls les véhicules nécessaires à la desserte de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du « pas ».

La circulation de véhicules et autres cycles à motorisation thermique ou électrique (scooters, tripods, quads) est interdite exception faite des cycles non motorisés (vélos, trottinettes...) à la condition que leur vitesse n'excède pas celle du « pas ».

Accès à l'aire piétonne

Des bornes escamotables sont disposées aux trois entrées de l'aire piétonne (rue du Commerce, rue de Genève, rue de la Libération). L'accès est possible par badges 24h/24h. Pour actionner les bornes, de nouveaux badges sont distribués aux résidents et aux acteurs économiques. Les anciens badges sont récupérés et désactivés.

Arrêt et stationnement

Le stationnement est interdit et classé gênant mais l'arrêt des véhicules est permis dans la limite de 20 minutes avec apposition obligatoire d'un disque horodateur européen et d'un autocollant pour les motocycles. Les disques et autocollants sont distribués en même temps que les badges d'accès. Toute perte du badge entraînera la facturation d'un nouveau badge (15 €).

Bénéficiaires de l'autorisation et des badges d'accès

- Les résidents (un badge par ménage ou par garage situé rue de la Libération),
- Les acteurs économiques (un badge par acteur économique) :
 - Commerçants, professions de santé et autres professions libérales riveraines
 - Taxis et ambulances
 - Services publics
 - Véhicules d'intervention et de secours, de transports de fonds
- Les véhicules de personnes à mobilité réduite dont l'âge, le handicap ou la nécessité d'accéder librement à un cabinet médical justifie la délivrance d'un badge et d'un disque à titre exceptionnel.

Critères d'attribution

La qualité de résident et d'acteur économique est prouvée par la production de pièces justificatives.

— Résidents :

- titre d'identité du demandeur / permis de conduire
- carte grise (certificat d'immatriculation du véhicule)
- avis d'imposition à la taxe d'habitation, ou contrat de bail d'habitation

— Acteurs économiques :

- titre d'identité du demandeur / permis de conduire
- carte grise (certificat d'immatriculation du véhicule)
- bail commercial, certificat professionnel (Kbis), ou tout justificatif de l'activité économique...

Livraisons

Les livraisons sont autorisées de 7h à 11h avec l'utilisation d'un bouton d'accès « livraisons » inactif en dehors des horaires de livraisons. Gabarits maximum autorisés : d'une longueur maximale de 10 mètres sauf autorisation expresse exceptionnelle. Pour la rue de la République, il est institué un accès limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et dont la hauteur est limitée à 3 mètres en raison de la géométrie des lieux et afin de préserver le patrimoine arboré de cette rue.

EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 00
Service réglementation générale et vie publique
Hôtel de Ville d'Annemasse

Une enquête en ligne pour mieux vous servir

Dans le cadre de la refonte du site internet et afin d'aider la Ville à mieux identifier vos besoins, une enquête est en ligne sur le site internet d'Annemasse :

www.annemasse.fr

Nous vous invitons à **donner votre avis** en vous connectant sur la page d'accueil du site.

Regar, un lieu de soutien pour nos seniors

Regar, Réseau de gérontologie des cantons d'Annemasse et de Reignier, est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, de conseil pour répondre aux besoins des personnes âgées et aux préoccupations de leur entourage :

— **Une écoute** téléphonique au **04 50 39 89 25**

— **Des entretiens** sur rendez-vous au siège de l'association au 1^{er} étage du Foyer Logement l'Eau Vive 2, Place du Jumelage à Annemasse.

— **Des rencontres** d'aide aux aidants une fois par mois (dans le cadre d'un collectif)

Des actions de prévention pour « vieillir dans les meilleures conditions possibles » sont régulièrement organisées :

journées Découverte « oser sortir de chez soi » tous les deux ans, conférences, ateliers...(dans le cadre du collectif Bien Vieillir)

Des propositions d'accompagnement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou apparentées) **et leurs proches** (certaines en partenariat avec Alzheimer Haute-Savoie) **sont aussi proposées :**

— instants d'accueil tous les lundis après-midi à Annemasse

— groupe d'entraide pour les proches

— rencontres mémoire

— séjours vacances pour les personnes malades

— conférences tout public

En savoir plus : www.regar.info

Tél. **04 50 39 89 25**

Courriel : regar-info@orange.fr

Portes ouvertes aux serres municipales

Les serres municipales, rue du Brouaz, ouvriront leurs portes au public le samedi 15 octobre. Le thème retenu cette année est « l'arbre » qui a également constitué le thème du fleurissement estival.



2 011 étant l'année des forêts, il était naturel que les jardiniers du service municipal des Parcs et Jardins choisissent l'arbre comme thème de leur journée portes ouvertes et vous invitent à les rencontrer en automne. Ils vous attendent nombreux pour vous prodiguer leurs conseils et partager un savoir-faire indispensable à la réussite de vos plantations. N'hésitez pas par ailleurs à participer à la bourse aux plantes !

Basée sur l'échange, elle vous permettra d'enrichir votre collection tout en offrant à d'autres personnes la possibilité de découvrir les variétés que vous aurez choyées tout l'été ! Ce sera enfin l'occasion d'assister à la remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris, qui a été une fois encore riche en couleurs.

EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 00

Service des Parcs et jardins Rue du Brouaz

Renforcer la proximité avec les habitants

Une proximité renforcée entre les services publics et les habitants, ainsi qu'entre les Annemassiens eux-mêmes, permet d'assurer un vivre-ensemble apaisé et respectueux de tous. C'est une démarche ambitieuse et constante.

Une permanence des élus se met en place dans le quartier du Perrier.

La tranquillité publique passe d'abord par la prévention, le respect des règles, la sécurité, l'éducation et le dialogue. C'est tout l'objet, par exemple, des campagnes Propreté organisées par la Ville mi-juin.

Afin de poursuivre ce travail et de l'amplifier - en réponse à de fortes sollicitations des Annemassiens, la Ville est en train de créer un service qui sera dédié à ces thématiques, afin de coordonner la Police

municipale, le service des Médiateurs de nuit et d'autres services municipaux transversaux. D'ici la mise en place de ce service, **les élus de la municipalité seront à votre écoute lors d'une permanence assurée tous les mercredis matins de 10h30 à midi** dans la salle Paulownia, 5 place du Jumelage.

EN SAVOIR PLUS : Cabinet du maire

04 50 95 07 00

Prix du Développement durable et des Solidarités internationales de la Ville

Légèrement modifié cette année, le Prix du Développement Durable et des Solidarités Internationales de la Ville d'Annemasse est toujours **doté de 4 500 €, (3 fois 1 500 €) et distingue des projets candidats selon trois catégories :**

1/ Prix des Solidarités (locales et/ou internationales) à destination des associations : 1 500 € maximum

2/ Prix Jeunesse de l'Environnement à destination des associations : 1 500 € maximum

3/ Prix Vie active/Vie Associative de l'Environnement à destination des associations et particuliers : 1 500 € maximum

Ce prix est destiné aux associations et particuliers d'Annemasse.

L'appel à candidatures sera lancé au mois de septembre et les dossiers sont à déposer avant le 15 octobre 2011.

Plus d'informations et candidatures : www.annemasse.fr / **04 50 95 82 68** / yann.depiat@annemasse.fr

Démarches électorales : anticipez !

En vue des élections présidentielles de 2012, l'État envisage une refonte des listes électorales.

Le service en charge des élections procédera ainsi à l'envoi de 16 000 cartes électorales en mars prochain.

La Ville attire votre attention sur deux points particuliers :

• Vos changements d'adresse au sein de la commune

Vous êtes invités à procéder à vos changements d'adresse, en cas de déménagement à l'intérieur de la commune, si vous voulez être en mesure de recevoir votre carte électorale à cette nouvelle adresse.

• Votre Inscription sur les listes électorales

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars 2012, vous devez impérativement vous inscrire avant le 31 décembre.

Pour rappel, lors des élections présidentielles de 2007, la Ville avait reçu 3 000 demandes au cours du mois de décembre 2006.

Pour vous éviter des délais d'attente trop importants, vous êtes invités dès à présent à anticiper vos démarches :

— soit par courrier : au service Réglementation générale
Vie Publique (PAD 3)

B.P 530 74107 ANNEMASSE cedex,
— soit en vous présentant directement en mairie.

Dans les deux cas, merci de joindre à votre demande les documents suivants :

— **photocopie d'une pièce d'identité** : CNI (recto/verso) , Passeport, etc...

— **justificatif de domicile** (facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer, etc...) daté de moins de 3 à 4 mois.



Emmenez vos « monstres » à la déchetterie

Dans le cadre des journées de la propreté en juin dernier, une action de sensibilisation a été conduite sur le secteur Gauguin dans le quartier du Perrier pour inviter les habitants à emmener leurs encombrants à la déchetterie.

Pendant trois soirs, des équipes constituées de représentants de la Ville, des bailleurs, de travailleurs sociaux, d'habitants relais et d'éducateurs ont rencontré les habitants pour leur demander de ne plus déposer d'encombrants. Et leur expliquer que, dans les bâtiments ou à l'extérieur, ces dépôts sont interdits : il faut respecter le cadre de vie et l'environnement verdoyant sur ce secteur de la ville en allant à la déchetterie. Les 423 ménages ont été plutôt sensibles à cette démarche puisque, depuis plus d'un mois, on peut constater que le



quartier reste propre et que les dépôts ont énormément diminués mais, hélas, pas tous disparus.

Il faut signaler que la Police municipale, ayant constaté des dépôts, a enquêté dans certaines montées d'immeuble... pour mémoire, les personnes indécates risquent une amende pouvant aller de 35 € minimum à 1 500 € !! Bien sûr, aller à la déchetterie est une contrainte ; alors, c'est peut-être l'occasion de vous organiser entre amis ou entre voisins pour que cette « corvée » devienne un moment d'entraide plus agréable...

La Ville veut conserver la mémoire sur la Prison du Pax

Depuis 2008, la Ville souhaite donner à l'Histoire et aux Mémoires une place centrale au sein de sa politique culturelle. Une réflexion est en cours concernant les locaux de la Prison du Pax, lieu hautement symbolique de la Seconde guerre mondiale, et chargé d'histoire.

La Ville, en partenariat avec les différentes associations d'Anciens Combattants, mène actuellement un recensement des différentes traces et objets relatifs à cette période. Elle lance un appel à chacun, Annemassien ou non, afin de savoir si vous conserveriez encore des éléments ou objets relatifs à cette époque, dans vos sous-sols et greniers. Dans le cas où vous souhaiteriez les confier officiellement à la commune, prendre contact avec les Services de la mairie et André Becquet, premier-adjoint, afin qu'ils évaluent l'intérêt historique de ces souvenirs et les recueillent éventuellement au sein des archives municipales.

La Ville vous remercie de votre éventuelle contribution à l'Histoire d'Annemasse.





Un pacte d'amitié toujours aussi convivial

Retour en images sur les festivités du 10^e anniversaire du pacte d'amitié unissant Annemasse à Boisbriand (Québec) et Sieradz (Pologne) à l'occasion de la visite des délégations de nos villes partenaires entre le 13 et le 16 juillet.



A l'issue du vin d'honneur offert par Alpes Léman Québec, nos invités ont pu profiter d'une **visite guidée de la Maison des Sports** par Bernard Couty, maire-adjoint chargé des Sports.

Ce sera au tour d'une petite délégation d'Annemasse d'être accueillie à Boisbriand au Québec en septembre.



Cérémonie officielle du 14 juillet

Christian Dupessey remet la **médaille de Citoyen d'honneur de la Ville à Marlène Cordato** (maire de Boisbriand) destinée à Louis-Georges Dumais, président du Club philatélique de Boisbriand, première association de Boisbriand jumelée avec une association annemassienne : le Groupement philatélique de l'agglomération annemassienne. Pour la Ville de Sieradz, a été distinguée Violetta Scibisz, ancienne professeure de français au lycée de Sieradz et qui a beaucoup œuvré aux rapprochements entre nos deux villes.



Christof Florus (maire de Gaggenau, ville jumelée avec Sieradz), Christian Dupessey (maire d'Annemasse), Jacek Walczak (maire de Sieradz) devant la borne située rue de l'Hôtel de Ville et indiquant les distances entre nos trois villes.



Les délégations, le Comité de Jumelage, les associations et citoyens annemassiens devant l'Hôtel de Ville.



Les délégations ont assisté aux animations de la **Fête Nationale** sur le site de l'aérodrome.



L'apérozic du 15 juillet des Musical' été était animé par le **duo québécois Clément Ratelle et Daniel Caron** (Festival Fantasia). Ils sont revenus le 19 août.



Cette rencontre entre représentants des villes a permis aussi d'échanger autour des problématiques et projets des uns et des autres. Ici, Christian Dupessey présentant les **grands projets à l'atelier d'urbanisme**.



Lors des Musical été, dans le village du festival Fantasia, l'association Alpes Léman Québec qui propose des animations jusqu'à la fin de l'année pour célébrer ces 10 ans d'amitié, a tenu un **stand d'information proposant aussi des produits québécois**.



Le **square situé devant l'école Saint-Exupéry** portant désormais le nom de Boisbriand, a été inauguré le 15 juillet par les 4 maires.



© La Fabrique Urbaine

Ensemble pour construire l'écoquartier Château-Rouge

Un colloque sur l'écoquartier de Château-Rouge est organisé les 21 et 22 octobre au complexe MLK. Objectif ? Échanger sur les concepts et enjeux de la ville durable.

Les premières études de préfiguration de l'aménagement urbain de l'écoquartier de Château-Rouge sont lancées. La notion « d'écoquartier » englobe une large famille de projets, avec des choix et des priorités en termes de développement durable très variables. Le projet annemassien, qui sera le lien entre le centre-ville et le Perrier, ne se situera pas nécessairement dans une « surenchère technique » (sur l'énergie, la gestion de l'eau...). Un bon niveau de performance sera nécessairement visé, mais on s'attachera aussi fortement à la qualité de vie, à l'adaptation aux usagers actuels ou futurs, à la place de l'activité économique dans le quartier ou en lien avec le quartier... **La notion de « ville désirable pour être durable » est fondamentale dans l'initiation de ce projet.**

Un écoquartier doit se construire dans une large concertation. Partager une « culture commune » entre tous les acteurs (habitants, élus, associations, acteurs économiques, techniciens, ...) est une nécessité absolue : **que mettons-nous derrière des mots comme « ville durable », politique urbaine, qualité urbaine (...)** ?

De quels « exemples » souhaitons-nous nous inspirer ? Quelle ville ou « morceau de ville » souhaitons-nous ? Quelles sont nos priorités pour ce futur écoquartier ? C'est pourquoi rendez-vous est donné **les 21 et 22 octobre prochains au complexe MLK**, pour le lancement de cette démarche qui se fera en deux temps :
— **le vendredi 21 octobre, de 19h à 22h30**, une conférence sur les concepts et enjeux de la ville durable autour de deux intervenants qui feront partager leur expérience et leurs points de vue :



Jean-Yves Chapuis, élu de Rennes où il est en charge des « formes urbaines », par ailleurs sociologue et urbaniste qui accompagne de nombreux projets très ambitieux à Strasbourg, Bordeaux (...) et Philippe Bovet, journaliste, auteur de l'ouvrage « écoquartiers en Europe » aux éditions Terre Vivante, par ailleurs fondateur de l'association « les amis de l'écozac » créée pour participer à l'élaboration de « l'écozac de Rungis », l'un des premiers écoquartiers parisiens,

— **le samedi 22 octobre, de 9h à 12h30**, se dérouleront des ateliers sur le projet annemassien, avec les premiers éléments de réflexion apportés par l'agence d'urbanisme « La Fabrique Urbaine » qui va nous accompagner tout au long de la démarche et un temps d'échange sur des thématiques spécifiques.

Intéressés par la démarche, par l'idée de s'installer un jour dans cet écoquartier et souhaitant donner dès à présent votre point de vue, ou tout simplement curieux de voir comment s'engage un tel projet, vous êtes les bienvenus !

Mixité sociale et générationnelle, diversité des types d'habitat (individuel, collectif, accession, locatif...) des activités (services, commerces, espaces extérieurs...)

Participation et adhésion des riverains, associations, acteurs économiques, futurs habitants...

Modes de financement, réversibilité des équipements, adaptabilité dans le temps, pertinence du phasage, modes et coûts de gestion...

Participation à la dynamique économique locale, valorisation des entreprises locales, recours à l'insertion...

Pilier social et sociétal

Pilier économique

Pilier environnemental

Mobilité, prise en compte de la nature et de la biodiversité, limitation de la consommation d'espace, qualité de la gestion de l'eau, prévention et valorisation des déchets, prévention des nuisances sonores...

Qualité environnementale et architecturale des constructions, adaptation aux changements climatiques, recours aux énergies renouvelables, organisation des espaces de vie...



EN SAVOIR PLUS : Yann Oremus
04 50 95 07 18
yann.oremus@mairie-annemasse.fr

DOSSIER



Kheira Fil,
adjointe au maire, en charge
de la Petite enfance et

Christelle Demolis,
Conseillère municipale
déléguée à
la Petite enfance.

La Petite enfance au cœur des priorités de la Ville

Quelles sont les priorités de la Ville dans le domaine de la Petite enfance ?

La Petite enfance, comme la Jeunesse, est une priorité pour l'actuelle municipalité. Nous accordons une attention particulière à cette tranche d'âge (nous parlons là des enfants avant leur entrée en première année de maternelle) tant au niveau des besoins de garde que de la qualité éducative. La municipalité s'est engagée à doubler le nombre de places en crèche avant la fin de son mandat. Les objectifs pédagogiques et sociaux sont communs à toutes nos structures et actions Petite enfance. Une dynamique globale Petite enfance est impulsée sur la Ville. Nous offrons ainsi une cohérence de service qui se construit dans un travail entre les structures d'accueil et nos partenaires (bibliothèque, conservatoire de musique, MJC, écoles maternelles...)

Quelle est l'offre actuelle de garde ?

Par une offre globale de garde de 112 places à plein temps et 15 à mi-temps, nous avons pu, au premier trimestre 2011, répondre à la demande de 142 familles. Notre souci constant est d'optimiser notre offre de garde tout en préservant d'une part notre qualité d'accueil dans l'intérêt des enfants, et d'autre part en prenant en compte l'évolution du monde du travail. Les familles se retrouvent dans des situations compliquées parfois : travail précaire, horaires décalés, planning changeant du jour au lendemain, chômage, temps partiel subi. Nous ne pouvons, malheureusement pas répondre à tous, mais chaque situation est prise en compte. 178 petits Annemassiens sont également accueillis chez les assistantes maternelles agréées libres de la Ville. Ce qui fait une offre globale sur Annemasse de 290 places.

Votre projet Petite enfance s'arrête-t-il aux modes de garde ?

Non, la Ville développe également des actions de parentalité qui permettent l'écoute des familles et apportent un soutien aux parents dans leur rôle éducatif. Nous souhaitons également un accès aux structures culturelles, une ouverture sur le monde pour les tout-petits au même titre que pour les autres tranches d'âge. L'enfant est un citoyen à part entière de la Ville. Nous sommes attachés au travail de prévention qui se construit grâce à un important travail de partenariat avec différents services municipaux ou locaux.

Toutes les familles annemassiennes ont-elles des possibilités d'accès aux modes de gardes et actions de parentalité ?

Un des objectifs est de permettre à des familles d'horizons culturels ou sociaux différents de se rencontrer, de partager des moments riches (ex : atelier « Viens Jouer », atelier Musique). Ceci est possible grâce au travail de partenariat important avec le service social et le service de protection maternelle et infantile (PMI), le conservatoire de musique, la bibliothèque... Nous nous appuyons également sur des modes de communication diversifiés : le site de la ville, l'accueil au Relais Petite enfance qui offre une écoute personnalisée, la réalisation d'expositions comme celle des « Bébés-Lecteurs » présentée dans différents lieux de la ville afin de sensibiliser tout public. Le personnel Petite enfance s'attache à être à l'écoute des familles et à créer un lien de confiance avec les parents, premiers éducateurs de leur enfant. Les parents sont associés aux projets. Nous citerons en exemple : les ateliers cuisine parents-enfants, l'accueil des parents par la bibliothécaire, l'accompagnement d'une sortie à la ferme, la participation à la fête de la musique des tout-petits.



Le Relais Petite enfance : informer et orienter

- Lieu d'information sur les différents modes de garde et actions Petite enfance proposés sur la Ville
- Préinscription pour les crèches
- Lieu de gestion administrative des actions Petite enfance de la Ville
- Mise à disposition de la liste des assistantes maternelles agréées disponibles

5B, rue des Savoie 04.50.84.23.10

relais.petite.enfance@mairie-annemasse.fr

Une offre de garde diversifiée

Crèche familiale

- un **accueil familial** au domicile d'une assistante maternelle agréée,
- des **ateliers collectifs** d'éveil,
- une direction qui assure le suivi des enfants, des assistantes maternelles et le lien avec les familles.



Coin bébés

Crèches collectives municipales

- un **accueil collectif** au sein de petits groupes de 20 à 22 enfants
- une **équipe de professionnelles** Petite enfance, encadrée par **une directrice « éducatrice de jeunes enfants »**, propose un cadre de vie, des activités libres et dirigées, adaptées au développement de l'enfant

- Les structures d'accueil Petite enfance sont **réservées aux enfants dont la famille est domiciliée sur la commune.**
- La tarification se fait **en fonction des revenus** selon un barème établi par la Caisse d'allocations familiales.
- Ces structures accueillent les enfants **jusqu'à leur entrée en 1^e année de l'école maternelle.**

Halte-garderie

- un accueil collectif **1 à 2 demi-journées par semaine**
- au sein d'un groupe de **15 enfants** encadrés par 2 « éducatrices de jeunes enfants » et 1 personne titulaire d'un CAP Petite enfance
- une première séparation dans **un cadre sécurisant** qui offre un univers de jeux et de découvertes où l'enfant apprend à vivre avec d'autres enfants

■ Crèche familiale municipale

5B rue des Savoie
30 places

■ Mini crèche du Perrier municipale

23 av. de Verdun
22 places

■ Mini crèche du centre-ville municipale

39 rue du docteur Coquand
20 places

■ Crèche Paprika privée

16 rue de l'industrie
20 places
achetées par la Ville pour les petits Annemassiens

■ Halte-garderie municipale

26 rue de l'Île de France
15 places

■ Mini Crèche de Romagny municipale

9B rue de sous-cassan
20 places

Du personnel qualifié

Parce que s'occuper d'enfants est un vrai métier, la commune emploie **un personnel qualifié** allant même au-delà des quotas légaux pour la qualification des agents travaillant auprès des enfants en structure d'accueil collectif. La Ville favorise au maximum la formation des agents qui travaillent en crèche familiale ou structures collectives.

Découverte des légumes



Des lieux d'accueil : des lieux de vie à la dimension de l'enfant

La Ville a choisi de proposer des structures d'accueil de petite taille réparties sur la commune (maximum de 22 enfants).

Ce choix permet **un accueil personnalisé de chaque enfant**, de chaque famille. Pour s'épanouir au sein d'un groupe, l'enfant a besoin d'avoir sur lui un regard individualisé qui respecte son histoire, son développement, ses goûts. Les lieux d'accueil offrent à l'enfant une ambiance de vie où **il se sent en sécurité** pour faire ses expériences selon son rythme et sa personnalité.



Je grandis !

Un climat de confiance et de respect mutuel avec les familles est créé pour favoriser le dialogue et cheminer ensemble dans la prise en charge de l'enfant. Celui-ci peut alors s'appropriier les règles de vie du lieu d'accueil, accepter les limites posées. **La socialisation pour l'enfant** est bien d'apprendre à **Vivre ensemble dans le respect de soi-même et des autres.**

Une étape clé dans la construction de l'enfant !



Prendre en charge de jeunes enfants de moins de trois ans demande disponibilité et écoute. Il est important de respecter les temps de « **doudou-calins** » et savoir aussi accompagner l'enfant dans sa découverte du monde.

Prendre le temps d'observer et connaître chaque enfant permet d'identifier son besoin singulier. L'espace est aménagé pour **favoriser le jeu libre** auquel est accordé beaucoup d'importance : l'enfant apprivoise ses émotions, interagit avec ceux qui l'entourent, intègre ce qu'il a vécu, explore les jouets mis à sa disposition selon son rythme et ses envies. **Les activités dirigées** sont proposées en gardant toujours à l'esprit que l'enfant ne tirera profit de cette expérience que si **la notion de « plaisir à faire » est toujours conservée.**

Comme exemples :

Les Arts plastiques

Ils offrent le plaisir de découvrir les matières et les couleurs, d'expérimenter le geste, de s'exprimer, de comprendre et respecter les consignes, de faire des choix, d'être soi tout en respectant le cadre posé, et de développer la motricité fine.



La couleur, la matière, le geste précis.

Les activités psychomotrices



Elles se vivent non seulement sur les lieux d'accueil mais sont proposées également aux enfants, par les professionnelles des crèches collectives et familiales, dans les gymnases de la ville.

Les notions de schéma corporel, le processus de latéralisation, la structuration du temps, de l'espace sont travaillés toujours de façon ludique...

Le livre

Dans un projet construit avec les bibliothécaires, **le livre a droit de cité dans les structures d'accueil.**

Le plaisir (partagé avec l'adulte, partagé avec les autres enfants, dans la manipulation et l'exploration individuelles selon son rythme et ses envies) qu'a l'enfant dans la découverte du livre est un atout majeur pour qu'il se l'approprie. **Outil d'éveil**, le livre est prétexte à beaucoup « d'aventures » et facteur de socialisation.



Les parents sont associés à cette découverte du livre grâce à des prêts d'ouvrages organisés par et dans les crèches collectives ou lors de rencontres bibliothécaires parents-enfants proposées à la halte-garderie. Ces actions et les échanges qui les entourent permettent à l'enfant d'être reconnu comme « bébé-lecteur » et aux livres d'entrer dans les familles.



Des repas préparés sur place

Les repas équilibrés, adaptés à l'âge des enfants, sont préparés sur place. Dans le souci du développement durable (légumes de saison, introduction d'aliments bio, pas de biberon contenant du bisphénol A), l'enfant découvre les fruits et légumes, sent les odeurs de cuisson, participe à des ateliers cuisine.



Plaisir du repas partagé



Atelier cuisine

Le repas est **un moment de convivialité et de découverte** (diversité alimentaire, menus du monde, repas des couleurs) : **premiers pas vers de bonnes habitudes alimentaires** qui sont capitales dans une société où l'obésité devient un problème de santé publique.

Des actions de parentalité à vivre en famille

De nombreuses actions ayant trait à la parentalité sont menées tout au long de l'année.

Objectifs : nourrir la relation parents-enfants, favoriser une rencontre entre les familles, ouvrir la Petite enfance sur la culture, permettre à chacun d'utiliser les ressources de sa ville et d'en devenir acteur.

L'atelier « Viens Jouer »

Ce lieu d'accueil parents enfants est ouvert aux enfants de **0 à 4 ans** accompagnés de leurs parents. Il permet :

- de partager un moment de plaisir à jouer ensemble entre parents et enfants,
- que l'enfant se détache en douceur de son parent pour faire ses premiers pas

- dans un groupe d'enfants de son âge,
- d'offrir un espace convivial où chacun se sent accueilli,
- de proposer aux parents un lieu où ils peuvent laisser un moment leurs soucis de côté, rompre parfois un certain isolement.



Fête de la musique des tout-petits : ouverture sur le quartier du Perrier



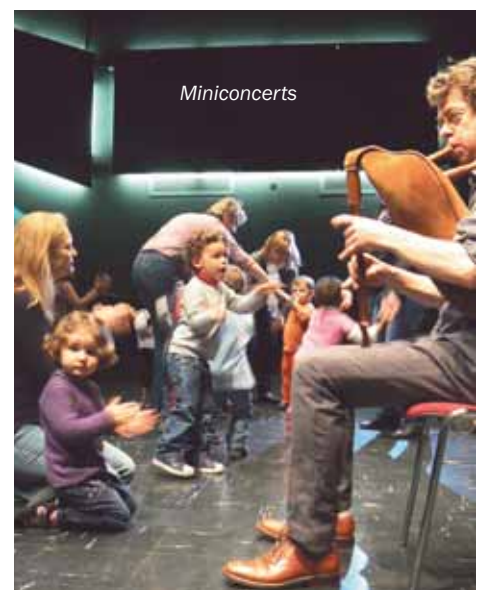
Foyer de l'Eau-Vive : la musique support d'échange intergénérationnel



Partage parents enfants à la halte-garderie

Les ateliers « Musique parents-enfants »

Ces ateliers musicaux interactifs parents, enfants (**avant 4 ans**), musicien-intervenant du conservatoire de musique offrent, autour d'une pratique musicale et corporelle, **un temps de socialisation** où parents et enfants partagent un moment de plaisir et rencontrent des personnes d'origines socio-culturelles différentes.



Entrée dans un mode sonore différent au travers des **miniconcerts** offerts par les classes instrumentales du conservatoire de musique.



© Jean Ouldabaali

L'Office Municipal des Sports fête ses 40 ans !

L'OMS souffle ses 40 bougies le 17 septembre à la Maison des sports à l'occasion du 7^e Forum des sports. Il regroupe 40 clubs et 8500 licenciés.



© Jean Ouldabaali

L'Office Municipal des Sports d'Annemasse a été créé le 20 septembre 1971 sous l'appellation de Comité des Sports. Son premier président a été **Paul Vivet**, et du premier Comité Directeur sont encore présents André Forcey et Alain Ruffié. Le 26 janvier 1979, en assemblée générale extraordinaire, le Comité des Sports devient Office Municipal des Sports et de nouveaux statuts sont adoptés. Aujourd'hui, celui-ci regroupe 40 clubs et plus de 8500 licenciés et adhérents. Son objectif est de soutenir, encourager, provoquer tout effort et toute initiative en faveur du développement des activités sportives.

Les principales missions et actions de l'OMS sont :

- **d'être le porte-parole** des clubs auprès de la Ville et de son service des sports,
- **de fédérer** les associations sportives d'Annemasse,
- **de calculer** le montant des subventions des clubs,
- **de récompenser** les sportifs les plus méritants de l'année,
- **de gérer** la répartition des installations sportives municipales et intercommunales en liaison avec Annemasse Agglo.

A l'occasion de la célébration du 40^e anniversaire et de la 7^e édition du Forum des sports, plusieurs événements auront lieu le 17 septembre à la Maison des Sports :

- coup de projecteur via **une exposition** sur les 40 clubs adhérents, représentant plus de 8500 licenciés et adhérents,
- **inauguration** de la bibliothèque sportive municipale,
- édition d'une **plaquette commémorative** de 60 pages présentant les 40 clubs adhérents,
- **soirée de gala** avec un dîner dansant, organisée au complexe Martin Luther King où tous les meilleur(es) champion(nes) de la Ville, pendant ces quatre décennies, seront invités et fêtés.



EN SAVOIR PLUS :
04 50 92 87 45

Office Municipal des Sports
Maison des Sports
14 avenue Henri Barbusse
www.oms-annemasse.fr

Ayez le réflexe Atout Jeunes !

Pour vous inscrire dans des clubs sportifs ou à des activités pratiquées à l'année dans les MJC, ayez le réflexe Atout Jeunes ! L'Atout Jeunes est une réduction à destination des jeunes annemassiens (**de 0 à 17 ans**). Le montant de cette réduction accordée est calculé en fonction du Quotient familial et peut atteindre 69 €. Le retrait de l'Atout Jeunes a lieu au service périscolaire, en présentant : une pièce d'identité de l'enfant, un justificatif de domicile, le dernier avis d'imposition de la famille. Une attestation sera établie au nom de l'enfant. Les inscriptions aux activités et les réductions accordées sont à effectuer ensuite auprès de chaque structure sur présentation de l'attestation.

Le retrait de l'Atout Jeunes a lieu jusqu'au 31 octobre 2011.

En savoir plus : Service périscolaire Mairie d'Annemasse - 04 50 95 07 35 - www.annemasse.fr

Tout conte fait, souffle ses dix bougies

Les 24 et 25 septembre, la bibliothèque municipale et les 3 MJC fêtent les dix ans de leur action commune autour du conte pour souligner l'importance de cet univers si riche qui nous accompagne depuis l'enfance.

L'objectif est de faire découvrir le conte à la manière des veillées d'autrefois en vivant des moments intergénérationnels d'échanges et de grande convivialité. Il s'agit aussi d'accompagner les familles dans un grand voyage où petits et grands partageront des histoires intemporelles qui nourrissent notre imaginaire et interrogent le monde. Cette année, est programmé **Guy Prunier** qui aime les mots, la musique des mots et même les mots en musique. Celui qui promène ses histoires depuis 25 ans dans les pays francophones enchantera les petits avec deux spectacles « Haut les mains » et « Trouvailles et cachotteries ».



Michèle N'Guyen, Molière du jeune public 2011, proposera au tout public « Vy » et « Amadouce » : elle sait avec une admirable simplicité et une présence magnétique rythmer son histoire, ménager ses effets, ciseler ses silences et doser l'émotion. Et comme il n'y a pas d'anniversaire sans .. gâteau : ce sera pour la fin de la soirée !!!

EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 89 09
Bibliothèque Pierre Goy et les 3 MJC :
MJC Centre (Delphine Cormier 04 50 92 49 77),
Romagny et Sud.

De l'harmonie à la banda avec Michel Godard

Reconnu comme un virtuose du tuba, poursuivant une carrière entre jazz et musique classique, Michel Godard est aujourd'hui l'un des plus importants tubistes et serpentistes dans le monde du jazz et des musiques improvisées. A l'occasion de JazzContreBand, il s'associe à l'OVVA pour une création unique samedi 8 octobre à Château Rouge.

Michel Godard, reconnu comme un virtuose du tuba, aime les belles choses de la vie, le vin, les parfums et forcément la musique. Pour le vin et les parfums il s'est associé à des experts pour créer « Ivresses » et « Le concert des parfums ». C'est ainsi que Michel Godard vous plonge dans l'émerveillement des sens et c'est ce qu'il propose dans tous ses projets : celui-ci dans le cadre de Jazzcontreband, n'y manquera pas. Michel Godard connaît bien l'ambiance d'une harmonie et ce que cela a de collectif, car il a lui même joué très jeune dans l'harmonie où travaillaient ses parents, c'est pourquoi il a répondu avec enthousiasme à la sollicitation de Château Rouge et de l'O.V.V.A pour arranger et composer des pièces spécifiquement pour

l'orchestre de la ville d'Annemasse qui fêtera bientôt ses 160 ans.

Un travail de déchiffrage et de répétition commencé en juin dernier dans les locaux de l'O.V.V.A (cf photos) se poursuivra dès la rentrée de septembre avec un week-end complet de travail intensif sous la direction de Jean-Marc Daviet.

Les musiciens de l'O.V.V.A anticiperont leur rentrée habituelle pour être prêts pour le concert du samedi 8 octobre dans la grande salle de Château rouge.

Ce concert exceptionnel et unique autour de la musique improvisée, du jazz et de la musique traditionnelle sarde, alternera la présence de l'ensemble de l'orchestre et celle des trois solistes, Michel Godard au tuba, à la basse et au serpent (ancêtre du tuba), Linda Bsiri à la voix et Gavino Murgia



au saxophone et à la voix... et quelle voix ! Gavino atteint des profondeurs dans les notes basses, tout à fait impressionnantes, il réveillera vos sens en faisant mugir comme personne les entrailles de sa terre natale.

NDLR : Michel Godard proposera une master class autour du jazz et tuba le lendemain du concert, dimanche 9 octobre de 10h à 16h, renseignements et inscriptions au 04 50 43 24 27.

Une incontournable Fête du Théâtre pour tous !

C'est dans la plus grande convivialité que les Annemassiens sont invités par le Théâtre du Torrent à profiter joyeusement de cette 9^e édition du festival « Pataf-Théâtre sans frontière », chaleureuse et ... gratuite ! A savourer du vendredi 23 au dimanche 25 septembre à Château Rouge.

Toujours attentif à créer de riches et belles synergies, le Festival fidélise ses collaborations avec la Bibliothèque municipale, le Ciné Actuel MJC Centre et le lycée des Glières pour vous faire vivre à Château Rouge de délicieuses émotions théâtrales et vous concocter un vrai programme « Plaisir », avec le soutien fidèle d'Annemasse-Agglomération et de la Ville d'Annemasse.

Au menu :

- **Sept spectacles de qualité** ayant tous obtenu des récompenses dans leur pays d'origine ou à l'étranger.
- **Les « Rencontres au Sommet de la page »** entre auteurs et personnalités du Théâtre présents au Festival et vous, le Public, autour

de la **Thématique de cette 9^e édition** : « **Même pas peur !?...** » Tout un programme par les temps qui courent !...

- **Un stage passionnant et original**, animé par Colette Tomiche : « **Trac, stress et angoisses liés au théâtre et ... au reste** » à l'Auditorium du Perrier.

- **Les stands d'information, vidéos, cinéma, librairie du Festival** viennent compléter ce programme.

- **Une nouveauté cette année**

Les « **Coups de Coeur** » des trois meilleurs spectacles du Festival seront attribués par un « **Jury Jeunes-Option Théâtre** » du Lycée des Glières autour d'un travail d'évaluation mené avec leur professeur.



Festimôm', au fil du temps du 22 au 28 octobre

Le festival Festimôm' se déroulera pendant les vacances d'automne, tous les jours du samedi 22 au vendredi 28 octobre, de 10h à 18h30. Pour cette 14^e édition, les familles annemassiennes et de la région sont invitées à vivre un événement dans une MJC totalement redécorée pour l'occasion sur la thématique du temps.

Au programme un large choix d'activités pour vivre de grandes aventures avec toute la famille (de 0 à 10/12 ans).

— **Des spectacles** pour vous emmener dans des mondes divers et variés : « **De l'autre côté de la forêt** », petit-déjeuner conte avec François Genoud, dès 4 ans ; « **Quand je serai petite...** » par la Compagnie Rêves et chansons, pour les 1-5 ans, « **La caverne d'Ali Bim Bam** » par la Compagnie Laurent Kraif, dès 3 ans ; le spectacle bal « **On a marché sur le Mont-Blanc** » par la Compagnie Petite fête, pour tout public ; « **L'arrosoir, odyssee champêtre** » par Zéa et compagnie, dès 4 ans.

— **Du cinéma** avec six films projetés en alternance tout au long de la journée et certains soirs : une programmation qui répondra aux attentes des tout-petits, des moyens et des grands.

— **Une cinquantaine d'ateliers** pour tous

les goûts : éveil musical, éveil corporel, théâtre, photographie, lecture, poterie, cuisine, marionnettes, comptines et jeux de doigts, et bien d'autres encore...

— **Journée Festi'Bébé** en partenariat avec Brindilles, Grandir Autrement, La Leche League, Porter Son Enfant, Solidarilait, Racines et Partages, W.E.C.F, Carmen, la bibliothèque municipale et le Relais Petite enfance. Une nouveauté cette année : une journée entière dédiée à l'univers de bébé ! Des stands et des séances découvertes sur l'allaitement, les massages, le yoga maman/bébé, le portage en écharpe, les couches lavables... Des ateliers d'éveil pour les parents et leurs enfants : peinture, comptines, jeux sonores, fabrication de pâte à modeler maison et d'autres surprises !

La MJC Centre propose également tout au long du festival des espaces conviviaux en



accès libre : **l'espace des bouts d'choux**, un lieu pour les moins de 4 ans qui invite à découvrir, explorer, jouer, créer, imaginer en partenariat avec le Relais Petite Enfance ; **un espace de ludothèque** avec des jeux du monde, de connaissance, de coopération... petits ou surdimensionnés (pour faciliter l'accès aux jeux, des animateurs guident vos premiers pas).

**EN SAVOIR PLUS : MJC Centre
Delphine Cormier au 04 50 92 49 77
www.festimom.fr**

Expos Concerts Théâtre
Dance Cirque
P...
Septembre
Octobre
Novembre
Photos Concerts T



ELLES PATAF THÉÂTRE

©Eva Tissot



PLATONOV

©Julio Ceano

LA CASA

EN SEPTEMBRE

EXPOSITION D'ORIGINAUX

« LA BELLE ET LA BÊTE »

Aux horaires d'ouverture

Exposition de Romain Hémour

Informations 04 50 95 89 09

Bibliothèque Pierre Goy

1^{ER} ET 2 SEPTEMBRE

INSCRIPTIONS AU

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

14h à 19h

Renseignements 04 50 84 23 20

Conservatoire de Musique

2 SEPTEMBRE

ANNONCE DE LA SAISON

2011/2012

A partir de 19h

MJC SUD Centre Social

5 SEPTEMBRE

ÉVALUATION NIVEAU POUR

LES COURS D'ANGLAIS

18h30 et 19h30

Avec Balane Kichenassamy

MJC Centre

6 SEPTEMBRE

ÉVALUATION NIVEAU POUR

LES COURS D'ARABE

18h30 et 19h30

Avec Christina Aliahmad

MJC Centre

7 SEPTEMBRE

REPRISE DU CENTRE DE LOISIRS

•Pour les enfants 5 à 12 ans

Inscription à l'accueil de la MJC SUD

Informations 04 50 37 74 10

MJC SUD Centre Social

•Pour les enfants 5 à 11 ans

7h30 à 18h

MJC Centre

REPRISE DU POINT INFO

JEUNESSE, FAMILLE, DISCRIMI-

NATIONS

10h-12h / 14h-18h

MJC SUD Centre Social

9 ET 10 SEPTEMBRE

LA CASA DE LA FUERZA

Vendredi 9 : **20h**

Samedi 10 : **18h**

Théâtre

PT 25 €/TR 17€/ - de 20 ans 11€

Château Rouge

10 SEPTEMBRE

FARFOUILLE

MJC SUD CENTRE SOCIAL

6h-17h30

Place Jean Jaurès

12 SEPTEMBRE

REPRISE DES ACTIVITÉS

Nouveautés : fresques et trompes

l'œil, atelier arts textiles,

expressions improvisées, cirque,

zip-zap danses, salsa, claquettes,

initiation flamenco sévillane,

tango argentin, zumba, power yoga,

boxe thaïlandaise, thé dansant,

marche nordique.

Inscription à partir du mardi 23 Août

Informations : 04 50 37 74 10

MJC SUD Centre Social

REPRISE DE L'ATELIER

ARC-EN-CIEL

14h-16h

MJC SUD Centre Social

13 SEPTEMBRE

RÉOUVERTURE DE L'ESPACE

JEUNE

14h

MJC SUD Centre Social

CONSEIL MUNICIPAL

18h30

Salle du Conseil - Mairie

14 SEPTEMBRE

SPECTACLE DÉAMBULATOIRE

DANS LES 3 BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY

11h Romagny

14h Perrier

14h30 Balade du Perrier au centre

15h15 Spectacle P. Goy

Spectacle animé par le jongleur

poète Diabolux

Tout public - Entrée libre

Renseignements 04 50 95 89 09

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

CONCOURS DE NOUVELLES

« MÉTAMORPHOSE PHYSIQUE »

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY

Règlement disponible à la

bibliothèque et sur le site de la ville

www.annemasse.fr

Renseignements 04 50 95 89 09

DU 16 SEPTEMBRE AU

19 NOVEMBRE

KAZ OSHIRO ZEUXIS POP

Du mardi au samedi de **14h à 18h**

Vernissage le 16 sept. à **18h30**

Toute l'exposition de Kaz Oshiro

se présente comme un ensemble

d'objets banals, de statut modeste,

reconnaissable par tout public

sensible à l'uniformisation de son

environnement visuel quotidien.

Des objets peu spectaculaires ou

carrément muets. Des artefacts

qu'on pourrait prendre pour

des ready-mades. Des peintures

qui ont l'air d'être des sculptures.

Des peintures en trois dimensions.

D'origine japonaise, il vit et travaille

à Los Angeles. Son exposition

à la Villa du Parc sera sa première

exposition personnelle

dans une institution française.

Villa du Parc

Centre d'Art Contemporain

16 SEPTEMBRE

« DANS L'AIR DU TEMPS »

21h00

Projection/débat

ASSOCIATION BOURGEONS

Documentaire de Marc Peyronnard

sur la pollution de l'air avec

la participation de l'Association

Bourgeois et le Dr Patrick

Chatellain, pneumologue au CHI

Annemasse-Bonneville dans le

cadre de la semaine de la mobilité.

Ciné Actuel - MJC Centre

17 SEPTEMBRE

40 ANS DE L'OMS

SOIRÉE DE GALA

A partir de **19h**

Informations 04 50 84 59 10

Complexe Martin Luther King

17 SEPTEMBRE

FORUM DES SPORTS

10h à 18h

Informations 04 50 84 59 10

Maison des Sports

INAUGURATION DE

LA BIBLIOTHEQUE SPORTIVE

11h

Informations 04 50 84 59 10

Maison des Sports

BALADE CYCLISTE

ASSOCIATION BOURGEONS

Pique nique (Parc Montessuit) **12h**

Départ : **14h**

Manifestation ouverte à tous.

19 SEPTEMBRE

RENTRÉE COURS LOISIRS DE

L'EBAG

(ECOLE DES BEAUX ARTS DU GENEVOIS)

Lieu et horaires selon programme

45, rue de la Libération **Gaillard**

Tel. : 04 50 37 21 89

ebag@annemasse-agglo.fr ou

www.annemasse-agglo.fr/ebag

21 SEPTEMBRE

PHILOSOPHIE : LE RIRE

20h

UNIVERSITE POPULAIRE

Conférence-débat animée par

Jocelyne Decompoix. On dit que le

rire est le propre de l'homme.

Qu'y a-t-il dans le rire qui soit spéci-

fiquement humain ? Le rire est-il

nécessairement libérateur ?

Complexe Martin Luther King

EN AVANT LA SAISON

20h30 - Entrée libre

Concert (musique, théâtre, danse)

Château Rouge

REPRISE DES ANIMATIONS

DÉCENTRALISÉES (AD)

9 avenue du Léman (après-midi)

MJC SUD Centre Social

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE

LE 9^e FESTIVAL PATAF-THÉÂTRE

SANS FRONTIÈRE

THÉÂTRE DU TORRENT

« Des souris et des hommes »

de Gary Sinise

Ciné Actuel - MJC Centre



DE L'HARMONIE A LA BANDA

ESPOIRS DE CORONTHIE

PATAF THÉÂTRE

PATAF THÉÂTRE

LES 24 ET 25 SEPTEMBRE

« TOUT CONTE FAIT »

Les trois MJC et **UN RENDEZ-VOUS UNIQUE** la bibliothèque organisent ce rendez-vous conte unique à Annemasse.

Samedi 24

10h30 : un conte pour les moins de 3 ans, MJC Centre - 2 €

14h : une balade contée - 3 MJC

18h : un goûter-conte pour les enfants (dès 8 ans), Romagny

20h : une soirée de contes (pour les adultes), MJC Centre

Dimanche 25

10h45 un petit-déjeuner conte pour les enfants (dès 4 ans).

Conteurs : Guy Prunier, François Genoud et Michèle N'Guyen (Molière jeune public), MJC Sud Centre Social - Auditorium, MJC Centre.

Bibliothèque 04 50 95 89 09 et dans les trois MJC, Centre (Delphine Cormier : 04 50 92 49 77) Romagny et Sud.

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 « TRAC, STRESS, ET ANGOISSE LIÉS AU THÉÂTRE ET ... AU RESTE »

Stage animé par Colette Tomiche Paris

www.theatretorrent.org
00 (33) 450 43 58 50

Auditorium

25 SEPTEMBRE

VIDE GRENIER

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

7h à 18h

Place des Marchés Annemasse

DU 26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

SEMAINE DU QUEBEC

Conférences, projections, spectacles, dictée, repas québécois
Contacts et informations
Alpes Léman Québec :

www.alpeslemanquebec.free.fr
ou alpeslemanquebec@free.fr

En partenariat avec Annemasse :
www.annemasse.fr - service jumelage

Lycée des Glières

28 SEPTEMBRE

LES CLASSIQUES DU 20^e SIÈCLE

19h30

Musique

PT 11,50 €/TR 9,50 €/ - de 20 ans 7€

Auditorium

EN OCTOBRE

REPRISE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Info et inscription : 04 50 37 74 10

MJC SUD Centre Social

EXPOSITION PANDORA SUR LA CULTURE QUÉBÉCOISE

Partez à la découverte de la culture québécoise grâce à cette exposition proposée par l'association Alpes Léman Québec avec le soutien de la Ville d'Annemasse.

Hall de l'Hôtel de Ville

1^{ER} OCTOBRE

STAGE MIEUX ÊTRE/MIEUX VIVRE

9h à 12h30

« Respiration et lâcher prise » animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

LES ESPOIRS DE

CORONTHIE/KAREYCE FOTSO

20h30

Musique du Monde

PT 18 € / TR 14,50 €

- de 20 ans 10,50 €

Château Rouge

DÉCOUVERTE DU MONDE

MJC SUD CENTRE SOCIAL

Danses et chants turcs

Auditorium

DU SAMEDI 1^{ER} AU

DIMANCHE 9 OCTOBRE

FÊTE FORAINE

Place Clémenceau

DU 4 AU 22 OCTOBRE

LES « 20 JOURS FOUS DU COMMERCE ANNE MASSIEN »

Quinzaine commerciale avec jeu concours etc. Informations :

www.jaimeannemasse.fr

ou 06 74 06 88 11

4 OCTOBRE

PLATONOV

19h30 - Théâtre

PT 18 €/TR 14,50 €

- de 20 ans 10,50 €

Château Rouge

5 OCTOBRE

REPAS DES AÎNÉS

A partir de **11h45**

Repas offert par le Maire à tous les Annemassiens de plus de 80 ans.

Sur inscription

Espace Colette Belleville - Mairie
Service de Maintien à Domicile des retraités - 04 50 37 32 22

Complexe Martin Luther King

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« LA FÉE COULEURS »

14h30

MJC SUD CENTRE SOCIAL

Ce spectacle de danse s'adresse aux enfants. Il a pour thème « la vie quotidienne » et plus particulièrement, il est question des difficultés qu'un enfant rencontre sur son chemin. C'est dans ces moments qu'intervient parfois un personnage truculent : la fée couleurs ! par la Compagnie Garance.

Tout public dès 5ans

Entrée : 4€ gratuit pour le parent accompagnateur - 3€ pour les groupes (sur réservation)

25€ l'abonnement (8 spectacles)

Auditorium

LIBYE : ORIGINES ET ENJEUX D'UNE GUERRE CIVILE.

LES NON-DITS DE LA PROPAGANDE DE L'OTAN

20h

UNIVERSITE POPULAIRE

Conférence-débat animé par Patrick Haimzadeh chercheur et écrivain.

Complexe Martin Luther King

6 OCTOBRE

ALEVÊQUE EST SUPER REBELLE ! ENFIN CE QU'IL EN RESTE

20h30

Humour

PT 34 €/TR 31 €

Château Rouge

6, 7 ET 8 OCTOBRE

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'AUTOMNE

Dépôt : jeudi 6 **9h-18h**

Vente : Vendredi 7 **9h-18h**

Samedi 8 **9h-14h**

Restitution des invendus : Mardi 11

MJC SUD Centre Social

7 OCTOBRE

THÉ DANSANT

14h-17h30

Partager un moment convivial et festif tout en faisant des rencontres, en musique, sur la piste de danse !

Avec Michel Condevaux

Le premier vendredi de chaque mois (hors vacances scolaires)

Tarifs : à l'année 30 € / la séance 5 €

MJC SUD Centre Social

8 OCTOBRE

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES SECTIONS RHONE-ALPES DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

MJC SUD CENTRE SOCIAL

9h-17h

Repas « cuisine du monde » à 12h (15 € sur inscription auprès de la ligue des droits de l'homme)

Auditorium

« LE BAL DES ÂMES »

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

19h

Représentation de théâtre de la troupe Les Planches Neige

Complexe Martin Luther King

RECITAL DE CHANSONS FRANÇAISES

MJC SUD CENTRE SOCIAL

20h30 par Yannick Delaunay

Auditorium

LES SAMEDIS DU « YOGA BIEN ÊTRE »

9h à 12h avec Françoise Shaffter

MJC Centre

Expos Concerts Théâtre
Danse Cirque Rencontres
Ciné Actual
Septembre
Cirque Rencontres Lo
rencontres Expos Expos
Théâtre
Octobre
Danse Cirque Rencontre
rencontres sports Photos



© Vincent Arbelet



© Viola Berlanda

RE CONNAISSANCE



© François Lange

8 OCTOBRE

ANALYSE DE FILM

MJC CENTRE

16h30 à 20h30

« Inception » de Christopher Nolan animée par Abderahmane Bekiekh
Ciné Actuel

DE L'HARMONIE A LA BANDA

20h30 - Jazz

PT 18 €/TR 14,50 €

- de 20 ans 10,50€

Château Rouge

10 OCTOBRE

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR

18h30

Arni Thorarinnsson auteur de polar Islandais, dans le cadre de la Fureur de lire de Genève. Entrée Libre.

Bibliothèque Plière Goy

11 OCTOBRE

[RE] CONNAISSANCE

20h30 - Danse

PT 18 €/TR 14,50 €

- de 20 ans 10,50€

Château Rouge

15 OCTOBRE

PORTES OUVERTES

AUX SERRES MUNICIPALES

9h à 13h

Centre horticole

Chemin du Brouaz

ATELIER « PETITES MAINS »

10h à 12h

Animé par Amélie Chenault

Sur inscriptions

MJC Centre

STAGE MIEUX ÊTRE/

MIEUX VIVRE

9h à 12h30

« Libération des tensions corporelles » animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

STAGE DE DANSE HIP HOP

13h à 17h

Animé par Nicolas Vandervelden et Laetitia Hyvert

MJC Centre

19 OCTOBRE

ALBAN DARCHÉ TRIO

19h30

Jazz

PT 11,50 €/TR 9,50 €/ - de 20 ans 7€

Auditorium

COMPRENDRE LE MONDE

MUSULMAN

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Conférence-débat

Animée par Michel Collon

journaliste belge, écrivain, co-auteur de documentaire.

Complexe Martin Luther King

20 OCTOBRE

CONSEIL MUNICIPAL

18h30

Salle de Conseil - Mairie

21 OCTOBRE

QUEEN BISHOP

20h30

Jazz

PT 18 €/TR 14,50 €

- de 20 ans 10,50 €

Château Rouge

21 ET 22 OCTOBRE

COLLOQUE « ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE L'ÉCOQUARTIER DE CHÂTEAU-ROUGE »

Que mettons-nous derrière des mots comme « ville durable », politique urbaine, qualité urbaine (...) ? De quels « exemples » souhaitons-nous nous inspirer ? Quelle ville ou « morceau de ville » souhaitons-nous ?

- Vendredi 21 de **19h à 22h30** une conférence sur les concepts et enjeux de la ville durable.

- Samedi 22 de **9h à 12h30** des ateliers sur le projet annemassien avec les premiers temps d'échange et de réflexion.

Infos : Yann Oremus 04 50 95 07 18
yann.oremus@mairie-annemasse.fr

Complexe Martin Luther King

DU 22 AU 28 OCTOBRE

FESTIMÔM'

10h à 18h30

Tous les jours (*dimanche compris*) Spectacles, ateliers, café des enfants, espace bouts d'choux, espace jeux. Festival pour le jeune public et sa famille.

MJC Centre

DU 24 OCTOBRE AU 2 NOV. LES VACANCES A LA MJC SUD !

Animations de proximité 6-11 ans

Centre de loisirs 5-12ans

Club des 11-13ans

Espace Jeunes 13-17ans

Point Info (Jeunesse, familles, discriminations)

MJC SUD Centre Social

26 OCTOBRE

PHILOSOPHIE : QU'EST-CE QUE SE COMPORTE AVEC HUMANITÉ ?

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Conférence-débat animée par

Jocelyne Decompoix

Complexe Martin Luther King

28 OCTOBRE

PINA BAUSCH

20h - Danse

Château Rouge

DU MERCREDI 12 AU DIMANCHE 16 OCTOBRE

FÊTE DE LA SCIENCE

« ANIMALEMENT NÔTRE : QUAND L'ANIMAL REJOINT L'HOMME »

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY/MJC DE ROMAGNY

La bibliothèque municipale et la MJC de Romagny relaient chaque année cet événement national.

Secondés par l'association « Les Petits Débrouillards » ils vous proposeront de mieux comprendre l'évolution parallèle des hommes et des animaux.

Ouverture au Public

mercredi **10h-12 / 13h30-18h**

vendredi **16h30 / 18h**

samedi **10h-12 / 13h30-18h**

dimanche **10h-12 / 13h30-17h**



- **Mercredi 12** : « Feuillages » conte pour les enfants de 3 à 6 ans par la Cie Théâtre de Lyres (*sur inscription*) et un concours de dégustations et de bruitages d'animaux.

- **Vendredi 14 : 19h30** remise des prix du concours de nouvelles.

20h conférence : par le philosophe Jean-Luc Guichet

« Evolution du statut de l'animal de Jean-Jacques Rousseau à nos jours »

- **Samedi 15 : 16h45** Conférence de Jean-Baptiste de Panafieu, auteur de livres scientifiques, sur « L'évolution animale ».

Durant 3 jours, jeux et expériences présentés par l'école de l'ADN et l'Eprovette de Lausanne.

Complexe Martin Luther King

14 OCTOBRE

PETIT MAL

19h30

Cirque

PT 18 €/TR 14,50 €

- de 20ans 10,50 €

Château Rouge

14 ET 15 OCTOBRE

PROJECTIONS D'UN FILM

QUÉBÉCOIS

« LE QUÉBEC À L'AFFICHE »

MJC Centre - Ciné Actuel



©Hell Sorjonen

PETIT MAL



©Club Alpin Annemasse

20° OPEN D'ESCALADE

29 ET 30 OCTOBRE
FORUM DE L'EMPLOI
TRANSFRONTALIER

9h-20h
GROUPEMENT TRANSFRONTALIER
EUROPÉEN/LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Organisé par le Groupement
transfrontalier européen et le Dauphiné
Libéré, en coopération avec la Ville
d'Annemasse, Annemasse Agglo,
la Med, la Région Rhône Alpes, CCG et
la Mission Locale, ce Forum réunit
des entreprises implantées en Suisse
et en France à la recherche
de personnel. Plusieurs ateliers et
conférences sont animés à destination
du public et des entreprises.

Complexe Martin Luther King

17 NOVEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
18h30 - Salle du Conseil - Mairie

19 NOVEMBRE
« SECONDE ÉLECTION DE
« MISS J'AIME ANNEMASSE »

A partir de **20h**
Informations : www.jaimeannemasse.fr
ou 06 74 06 88 11.

**AQUAFITNESS MANIFESTATION
INTERNATIONALE**

9h à 20h
Le Centre Nautique organise
la 9^e manifestation d'aquafitness.
5 pays représentés, 12 masterclass.
Renseignements : **05 50 92 08 40**

25 NOVEMBRE
« CUISINE DU MONDE »
12h
Avec le groupe interculturel
12€ (hors boisson)
Sur inscription
MJC SUD Centre Social



PETIT MAL

5 NOVEMBRE
JOURNÉE LETTRES FRONTIÈRE
« L'USAGE DES MOTS »

9h30-18h
LETTRES FRONTIÈRE/BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE PIERRE GOY
Journée de rencontres avec
des écrivains suisses et français
Château Rouge

5 ET 6 NOVEMBRE
20° OPEN D'ESCALADE
CLUB ALPIN FRANCAIS

Grand prix de la Ville d'Annemasse
Buvettes - Animations
www.clubalpinannemasse.fr
04 50 37 73 32
Gymnase Robert Sallaz

11 NOVEMBRE
L'ARMISTICE DE LA GUERRE
1914-1918

Commémoration
04 50 95 07 00
Mairie d'Annemasse

16 NOVEMBRE
DES VIES EN PRISON : UNE
PLONGÉE SANS CONCESSION
DANS UN MONDE À PART

20h
UNIVERSITÉ POPULAIRE
Conférence-débat animée par
Claudie Guimet écrivain-aumônier
des prisons
Complexe Martin Luther King



C. ALEVÈQUE

**Bibliothèque municipale
Pierre Goy**
4, place du Clos Fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
bibasse@mairie-annemasse.fr

Château Rouge
1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique
7 rue des Savoie 74100 Annemasse
04 50 84 23 20
conservatoire@mairie-annemasse.fr

Maison des sports
30, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE
04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

MJC Centre et Ciné Actuel
3 rue du 8 mai
74100 Annemasse
04 50 92 10 20
www.mjc-annemasse.org

MJC Romagny
Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagy.org

MJC Sud centre social
2, place Jean Jaurès
B.P 265
74106 ANNEMASSE CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

Université populaire
Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boite 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

**Villa du Parc
Centre d'art contemporain**
12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.com

AUDITIONS & CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Pour avoir les dates des auditions, consulter le site :
www.mairie-annemasse.fr

Rubrique : Culture / Conservatoire de Musique/Auditions et concerts

**RETROUVEZ L'AGENDA
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE www.annemasse.fr**

Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
nadia.zeghdoud@mairie-annemasse.fr / dg@mairie-annemasse.fr

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

« Annemasse ensemble »

Annemasse, ville des cultures et des solidarités

Cet été, le soleil n'a pas été toujours au rendez-vous mais les grands rendez-vous festifs ont toutefois pu avoir lieu.

La fête de la musique, les festivités du 14 juillet et les Musical'été rencontrent chaque année un succès grandissant. Le tout dans une ambiance bon enfant et sans incident.

Même si nous ne sommes jamais à l'abri de « dérapages », nous voyons, dans ces ambiances de fêtes, le signe d'une relation forte et de confiance entre les élus et les habitants.

Ces trois événements ont en commun d'être des rendez-vous populaires, gratuits et de qualité ; ces événements ville participent d'une offre culturelle diversifiée, ambitieuse et porteuse de sens. Cet été, le chanteur Tiken Jah Fakoly était de passage à Annemasse

En décembre 2009, Tiken Jah Fakoly était en concert à Château Rouge à Annemasse. L'argent récolté lors de ce concert a servi, par le biais de son association, à financer la construction d'une école à Nyale (Hameau rattaché à Orodara) au Burkina Faso. L'école devrait être finie au cours de l'été 2011 et inaugurée à la rentrée.

C'est une illustration concrète de notre slogan Agir Ici et Là-Bas. Ici un concert, là-bas, une école. Et entre la ville et l'artiste, les liens se consolident au fil des ans. De nouvelles actions sont envisagées, des projets où chacun peut s'enrichir mutuellement et apprendre de l'autre.

Une initiative parmi d'autres qui fait d'Annemasse la ville des cultures et des solidarités que nous aimons.

L'été va s'achever et la rentrée est déjà riche de rendez-vous : 40^e anniversaire de l'OMS

(Office Municipal des Sports), nouvelle saison de Château Rouge et bien entendu, reprise des différentes activités – Maisons des Jeunes et de la Culture, clubs sportifs, associations ...

Nous souhaitons une bonne rentrée **à tous les Annemassiens et à tous ceux qui travaillent à Annemasse ;**

à tous les enfants, leurs parents, les enseignants et à l'ensemble du personnel qui travaillent au sein des établissements scolaires ; à l'ensemble des représentants des clubs sportifs, des associations et de manière plus globale, à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire de notre ville, une ville active, solidaire où l'on a plaisir à vivre et travailler.

CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa mémoire

1970-2010

Une ville en mouvement

1980/1990 (suite)



1985 : ouverture de l'avenue de l'Europe



1983 : ouverture de la rue Molière

Robert BORREL et ses équipes ont mené une politique active de la mobilité qui a conduit en 10 ans à la création de la rue des Aravis, à la construction du pont de zone, à l'ouverture de l'avenue Maréchal Leclerc qui se terminait alors en cul-de-sac, à la création de la rue Louis Armand, à l'achat des terrains en bord d'Arve pour l'Avenue de l'Europe, au prolongement de la rue Naudin, au début de la conception du péricentrique, au rachat

des terrains de la SAT qui occupaient tout l'espace dévolu aujourd'hui au complexe MLK, à la réalisation de deux parkings derrière la piscine, à la rénovation complète du carrefour de Livron, à l'ouverture de la rue Francis Baud, à l'aménagement et à la clôture de la cour de la gare, à l'ouverture de la rue Molière, au rachat des terrains où passe aujourd'hui l'avenue Émile Zola, à l'ouverture de l'avenue de l'Europe au droit du pont d'Etrembières (trémie), à l'élargis-

sement de la route de Thonon, au projet de la rue Jean Moulin, à l'élargissement de la rue de la Paix, à l'aménagement de la rue du Salève, à la mise en place du piétonnier de la rue de la République, au pavement de la place de l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de l'étude sur le stationnement...

Dans le prochain Jim, nous reviendrons sur **la politique de l'urbanisme pendant la même période.**

« Réussir Annemasse »

Annemassiennes, annemassiens, vous lisez en ce moment de rentrée, qu'on vous souhaite la meilleure possible, un nouveau numéro du Journal d'Information Municipale.

Les frais relatifs à la parution de ce journal, tout comme l'ensemble des dépenses de communication coûtent chaque année beaucoup plus d'argent. Prochaine dépense en vue : la rénovation du site internet.

Ces frais croissants sont-ils réellement au service des habitants ?

On peut légitimement se le demander. Le JIM devrait refléter la diversité de la ville. Alors que la loi oblige la majorité à permettre l'expression de l'opposition, le maire a imaginé un astucieux moyen de censure : limiter à 2 800 signes, cette expression. Et pour enfoncer encore le clou, il a fait voter par le Conseil une disposition encore plus restrictive. Plus de pitié pour les dépassements. Cependant, que pitrerie suprême, la majorité se réserve en plus un espace d'expression dans son journal de propagande, et que le maire se réserve en prime un éditorial.

C'est pourquoi nous protestons.

Le JIM est en fait un instrument de propagande au service de l'élection du maire et de son équipe, de leurs alliances politiques.

Nous vous retrouverons dans cette tribune dans 2 mois, en attendant, **nous vous invitons à lire nos articles sur nos blogs** :
<http://reussir-annemasse.blogspirit.com/>
<http://www.jp-benoist.fr/>

Groupe Réussir Annemasse - François VIGNY
reussir-annemasse.blogspirit.com

« Pour Annemasse »

Annemassiennes, annemassiens, vous lisez en ce moment de rentrée, qu'on vous souhaite la meilleure possible, un nouveau numéro du Journal d'Information Municipale.

Les frais relatifs à la parution de ce journal, tout comme l'ensemble des dépenses de communication coûtent chaque année beaucoup plus d'argent. Prochaine dépense en vue : la rénovation du site internet.

Ces frais croissants sont-ils réellement au service des habitants ?

On peut légitimement se le demander. Le JIM devrait refléter la diversité de la ville. Alors que la loi oblige la majorité à permettre l'expression de l'opposition, le maire a imaginé un astucieux moyen de censure : limiter à 2 800 signes, cette expression. Et pour enfoncer encore le clou, il a fait voter par le Conseil une disposition encore plus restrictive. Plus de pitié pour les dépassements. Cependant, que pitrerie suprême, la majorité se réserve en plus un espace d'expression dans son journal de propagande, et que le maire se réserve en prime un éditorial.

C'est pourquoi nous protestons.

Le JIM est en fait un instrument de propagande au service de l'élection du maire et de son équipe, de leurs alliances politiques.

Nous vous retrouverons dans cette tribune dans 2 mois, en attendant, **nous vous invitons à lire nos articles sur nos blogs** :
<http://www.jp-benoist.fr/>
<http://reussir-annemasse.blogspirit.com/>

Jean-Pierre Benoist - jeanpierrebenoist@gmail.com - 06 07 70 29 10
<http://jp-benoist.fr>

Cadre réglementaire

« **Article L.2121-27-1 Code général des collectivités territoriales** : dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelques formes que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.

Article 31 Règlement intérieur du Conseil Municipal : Des espaces d'expression politique sont réservés dans le Journal d'Informations Municipales (JIM) aux trois groupes issus du résultat des élections municipales de mars 2008. Ainsi, les deux groupes de l'opposition disposent, dans le JIM, d'un espace spécifique à l'expression politique de l'opposition, correspondant à 1/2 page chacun, soit environ un titre et 2 800 signes équivalant à 495 mots, par groupe, espaces compris, avec une marge de tolérance de 10%. Le groupe de la majorité disposera par ailleurs, sur une autre page, d'un espace d'expression politique égal à un titre et 2 800 signes équivalant à 495 mots. Chaque groupe politique pourra également bénéficier, sur le site internet de la Ville, et selon les mêmes modalités, d'un espace d'expression de 2 000 signes équivalant à 305 mots.»



Annemasse

243

associations

à votre service